

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°52 (arrêté de promulgation du 31 mars 1926)

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 mars 1926

Numéro JO  
n° 352 du 31/03/1926

Date du numéro  
31 mars 1926

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1814, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1 octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 5 mars 1926 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis (exercice 1925), inséré au Journal officiel de la République française du 15 mars 1926, page 3234.

### TEXTE INTÉGRAL

art. 1 est promulgué la Côte française des Somalis pour être exécuté selon sa forme et teneur, le décret du 5 mars 1926 portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local de la Côte française des Somalis (exercice Art. 2. Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

chapon-baissac